



DEMANDE DE DISPENSE

aux examens conduisant à l'obtention du diplôme complet ou partiel prévu par la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement du 19 mars 2015 (LRDBHD) et son règlement d'exécution du 16 décembre 2020 (RRDBHD)

233^{ème} session d'examens LRDBHD

Écrire lisiblement

M. Mme	Nom(s) de famille (selon pièce d'identité)	Nom de jeune fille	Prénom(s)
Adresse (indiquer le logeur éventuel)		NPA	Localité
E-mail		Date de naissance	No tél. portable

Thème		Année d'obtention du diplôme	Diplôme et relevé de notes des branches étudiées, <u>accompagnés d'une preuve d'expérience professionnelle</u> dans la matière, (certificat de travail), plan d'étude traduits	Justificatif fourni <u>Joindre copie à cette demande</u>
1	Cadre légal genevois			
2	Connaissance des autres lois et métiers			
3	Sécurité et hygiène alimentaires			
4	Droit général et du travail			
5	Comptabilité			

La demande de dispense pour cette session d'examens doit être déposée au plus tard le dernier jour d'inscription à l'IFAGE.

Les demandes de dispense doivent être impérativement accompagnées de la preuve des connaissances dont se prévaut le requérant et font l'objet d'une décision écrite de la Commission d'examens, dans les deux mois à compter de leur dépôt valable. Toute décision de dispense partielle devra être annexée à la demande d'inscription aux examens.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- ☐ **Copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité** (recto-verso) : pour les ressortissants suisses ou d'un État auquel s'applique l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP).
- ☐ **Copie du passeport ou de la carte d'identité et d'une autorisation de travail ou de séjour en cours de validité** (les deux documents en recto-verso) : pour les ressortissants d'autres États étrangers.
- ☐ **Copie(s) des justificatifs, certificats/diplômes** mentionnés.
- ☐ Autre(s) annexe(s) à préciser :

<u>Lu et approuvé,</u> signature du candidat :	Genève, le (date) :	Méthode de paiement : ☐ Espèces ☐ Carte bancaire	Émoluments : CHF 80.-
--	---------------------	--	--------------------------